

TELUS

DEVIS TECHNIQUE 2023

DIRECTEUR TECHNIQUE

GILLES LARIVIÈRE

concertproduction@hotmail.com


CHEF SON

RENO RICHARD

renoxyz@hotmail.com

59, rue Sainte-Catherine Est

514 844-3500

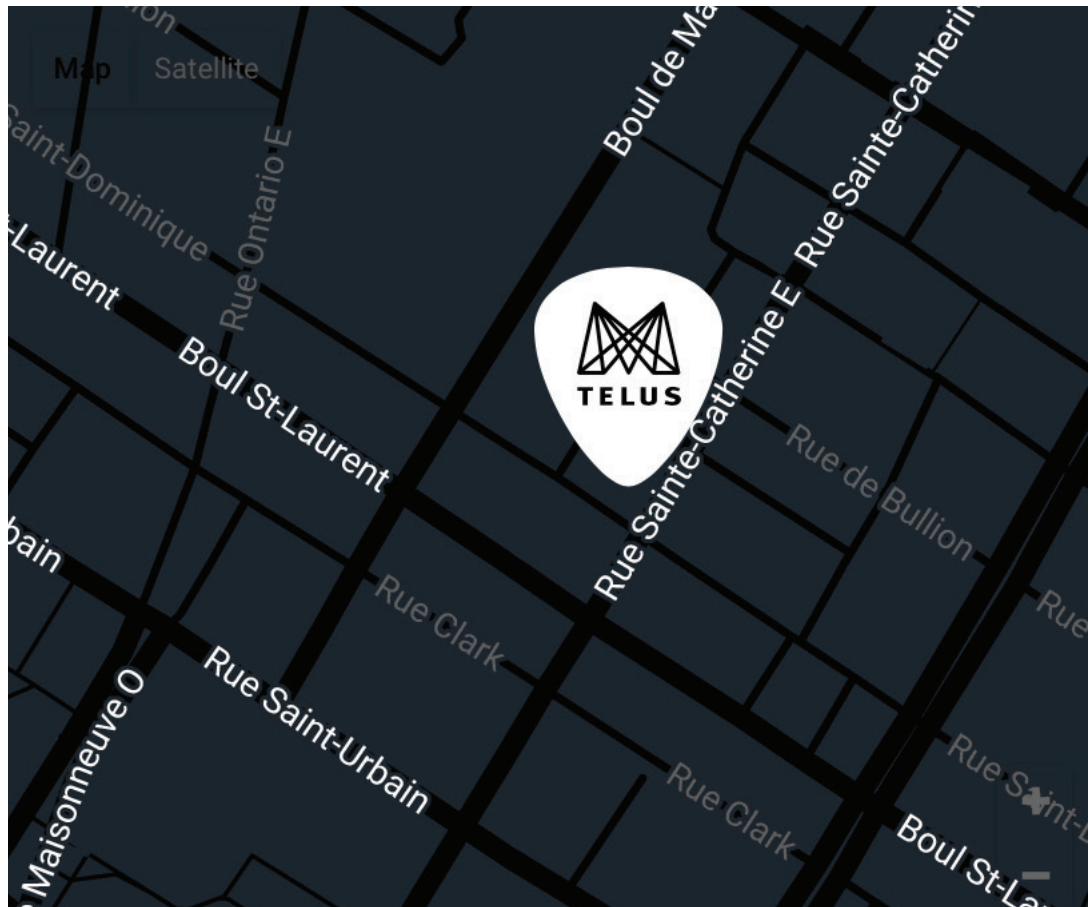
 Saint-Laurent

||| MTELUS.COM

ADRESSE

Entrée principale / artistes

59, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
H2X 1K5



QUAI DE DÉCHARGEMENT / ENTRÉE DES ARTISTES

Accès via la rue Boisbriand (une rue au nord de la rue Sainte-Catherine Est), accessible par la rue Saint-Dominique, direction sud.

Distance de la scène :	12' 6" (3,84 m)
Niveau par rapport à la rue :	4' (1,2 m)
Hauteur :	12' (3,66 m)
Largeur :	5' 8" (1,77 m)

SALLE

Capacité

Debout :	2 300 personnes
Assis :	1 021 personnes
Banquet :	400 personnes
Cocktail :	1 200 personnes
Cabaret :	1 100 personnes (places assises et debout)

Panneau d'affichage

Hall d'entrée : 6' x 12" (1,82 m sur 0,34 m)

SCÈNE

Plancher en bois recouvert de linoléum noir

Ouverture du proscénium

Profondeur : 33' 2" (30' jusqu'au rideau de fond)

Largeur : 30' 10"

Coulisse : 18' de largeur x 24' de profondeur

Hauteur de la scène : 4' 7" (calculé à partir du sol)

Note : Il est possible d'installer des praticables pour allonger la scène lors de la présentation de concerts, défilés de mode, etc.

Cadre de scène (situé à 4' du devant de la scène)

Hauteur : 22' 8"

Largeur : 31' 10"

HABILLAGE DE SCÈNE

Rideaux

1 x rideau de fond noir, fermeture manuelle à l'allemande

1 x rideau de feu au cadre de scène

3 x sets de pendrions de chaque côté de la scène, amovibles sur rail

CONSOLES

Régie

La console de son est placée sur le plancher de danse et celle d'éclairage, derrière, sur le palier.

La régie est située à 60' du devant de la scène.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Éclairage

1 x 400A 3 phases cam-lock, coulisse jardin

Son

1 x 300A 3 phases cam-lock, coulisse cour

1 x 125A 3 phases cam-lock, au centre de la scène, faisant partie du 300A de coulisse cour.

ACCROCHAGE

Scène

1 grid de 33' x 21' avec 8 pipes à tous les 23-24" environ (veuillez vous référer au plan). 4 moteurs 1t.
1 pont 12" x 12 " x 32' (en fond de scène, pour bannière seulement). 2 palans 1t.

Salle

1 pont FOH 16" x 16" x 32' situé à 13' 8' du devant de la scène. 2 moteurs 1t.

1 pont salle 16" x 16" x 32' situé à 37' du devant de la scène. 2 moteurs 1t.

LOGES

L'accès aux loges s'effectue de la scène, du côté cour ou du côté jardin.

Grande salle : 46' sur 17' (14,02 m sur 5,18 m)

Loge 1: 11' x 14' (3,35 m sur 4,27 m) avec lavabo

Loge 2: 11' x 14' (3,35 m sur 4,27 m) avec lavabo

Loge 3: 12' x 13' (3,66 m sur 3,96 m) avec lavabo

Plus: 1 bouilloire, 1 fer à repasser, réfrigérateur

Note: Deux douches et deux salles de toilette sont adjacentes à la grande salle.

Toutes les loges sont attenantes à la grande salle.

GRÉAGE

Gréage Scène

Le gréage peut se faire à partir du plafond (66') *.

* Note : Le gréage se faisant au plafond n'est pas possible partout, il est recommandé de vérifier auprès de notre DT ainsi que notre chef gréeur sebjean@rigrитеproductions.com.

Gréage Salle

* Note : Les charges maximales varient d'un endroit à un autre, il est recommandé de se renseigner auprès de notre DT ainsi que notre chef gréeur sebjean@rigrитеproductions.com.

ÉCLAIRAGE

Consoles

1 ETC express 48/96

1 GrandMA 2 Light

Réseautique

1 MA 2 Switch Ethernet

1 Note 8 MA 2 (8 ports)

6 DMX outpout (console)

4 optos spliter DMX

Gradateurs

36 gradateurs 2,4 K Strand

24 gradateurs 2k ETC

1 distro24 120V/20A ou dimmer 24x120V/20A (interchangeable en mode dimmer ou distro)

Projecteurs

13 Martin Mac Quantum Spot

13 Clay Paky B-EYE K10 Wash

12 Par Colorado 2 Quad Zoom

6 Clay Paky Stormy

8 Elation Cuepix Blinder WW4

4 @6 médium (VN, MED, WIDE)

6 ACL

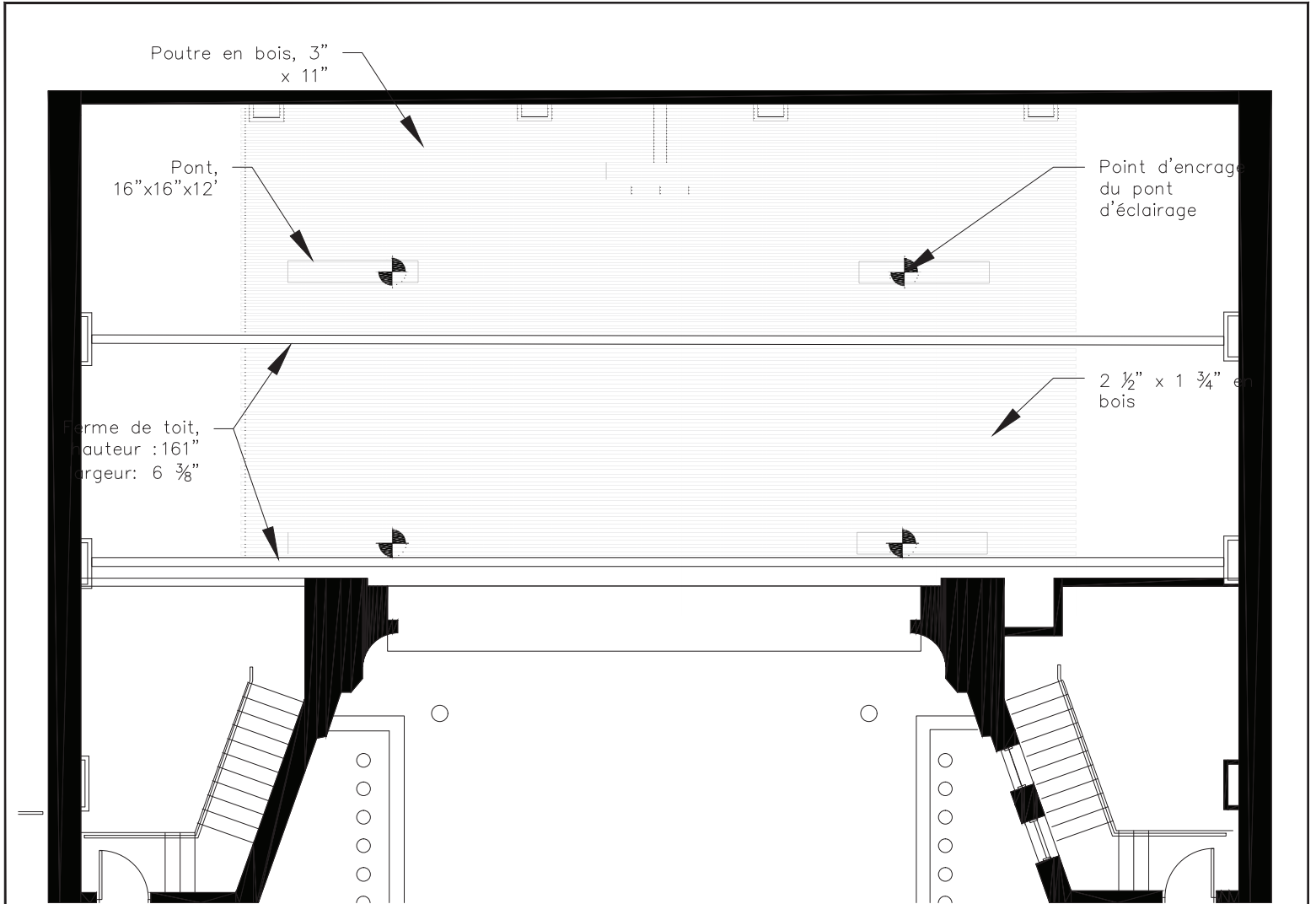
12 Leko ETC 575 Watt (6x26 / 6x36)

Projecteur de poursuite

1 Aramis, HMI 2 500 W de Robert Juliat

ACCROCHAGE - SON

4' 6" du devant de scène, de chaque côté. Moteurs 2T



METROPOLIS
 50, STE-CATHERINE EST (514) 844-3500
 WWW.METROPOLIS.CA

Metropolis

Plan - Structure plafond

échelle	date	directeur technique	dessin
1/8"=1'	16-11-2018	Yves Savard	Sébastien Piraux

SYSTÈME DE SONORISATION

Boîtes de son :

10x K3 par côté

Front fill

3x A15 par côté

Lip fill

4x X8

Subs

4x KS28 par côté

Délai

2x SPA10 Balcon droite gauche

2x SPA10 Plancher droite gauche

4x MTD108A Bar avant

CONSOLES DE SON

FOH

AVID S6L 24D

56 input stagerack

8 local I/O

AAX DSP plugins

Moniteur

AVID S6L 24D

56 in

32 out

8 local I/O

MONITEURS

AAX DSP plugins

4 MTD 115b (4mix)

D&B 2 x V8, 2 x VSubs par coté

2 SB 115

2 115 FM (2 mix)

10 MTD 112B (6 mix)

Micros

4 KM 184	5 Sennheiser MD441	6 E835
2 KM 185	3 EV 468	5 E845
2 SM 81	10 DI Klark Technik Active	7 E865
10 SM 58	6 DI Cable Factory Passive	4 E608
6 SM 57	3 E602	4 E905
2 SM 91	2 E901	10 E604
1 AKG C391	2 E902	6 E908
6 Sennheiser E609	1 RE20	6 E904
5 Sennheiser MD421	4 E945	4x ULXD2 sans fil
	8 E935	

Pieds de micro

20 K&M grand noir
15 K&M petit
8 pieds Atlas

ÉQUIPEMENT/ACCESSOIRES

Accessoires

1 générateur à brouillard MDG Atmosphère
6 bases de boom en X
lot de tuyaux de différentes longueurs pour boom
4 T-Bar extensible 4' à 8'
lot de sacs de sable
12 passe-fil

Praticables

Nous disposons d'un stock de praticables à pattes rondes et à pattes carrées.

Pattes rondes

4 praticables de 4' x 8'	20 pattes rondes de 12"
	4 pattes rondes de 18"

Pattes carrées

2 praticables de 2' x 8'	48 pattes de 12"
6 praticables de 4' x 8'	42 pattes de 18"
	24 pattes de 24"
	12 pattes de 36"

Jupes

1x 6"
4x 12"
5x 24"
1x 36"

ÉQUIPEMENT/ACCESSOIRES

Systeme d'interphone

Contrôle principal sur scène : Clear-Com, 2 canaux indépendants avec casques (6)

Note: L'équipement listé ci-haut peut être sujet à changement sans préavis.

Pour en vérifier la disponibilité, veuillez contacter notre directeur technique.

BAR M1

1 x Crown Cdi 4/600BL (ampli)

1 x BSS Blu50 (DSP)

1 x BSS EC-4BV (wall controller M-1)

2 x JBL AC299 (tops)

1 x JBL AC118S (Sub)

1 x Radial 5B5W (Wallmount DI)

1 x BSS EC-V (wall controller MTELUS)

Environnement sans fumée

Depuis le 31 mai 2006, il est interdit de fumer dans les endroits publics incluant les bars, restaurants et les établissements culturels. Voici un résumé rapide de la loi provinciale Québécoise :

Article 2

Il est interdit de fumer dans un établissement culturel. (Incluant l'ensemble du MTELUS et ses loges)

Article 42

Toute personne qui ne respecte pas l'article 2 recevra une amende pouvant aller de 50\$ à 300\$ pour une première offense et de 100\$ à 600\$ pour une seconde offense.
(Le personnel de sécurité est en droit de donner ces amendes.)

Article 43

L'administration de la salle de concerts peut se voir amender de 400\$ à 4 000\$ pour une première offense, et de 1000\$ à 10 000\$ pour une seconde offense si elle est jugée responsable de ne pas avoir fait respecter la loi.

Équipement de protection individuelle

Conformément à la réglementation provinciale, veuillez noter que lors des montages et des démontages, toute personne qui travaille, ou supervise du travail sur la scène doit obligatoirement porter des chaussures à embout d'acier.

Effets de flammes, jeux de feu et effets pyrotechniques

Le producteur d'un événement qui désire retenir les services d'un manipulateur de flammes (cracheur ou jongleur de feu) doit, au préalable, obtenir une autorisation écrite de la direction du MTELUS et un permis du Service des incendies de la ville de Montréal. Les effets de flamme ne sont pas définis comme explosif selon la Loi sur les explosifs.

Les détails complets concernant le type d'effets, la séquence d'utilisation et un plan de la scène seront exigés. Un essai test, avant la prestation, sera également exigé. De plus, le manipulateur d'effets doit détenir le niveau de certification requis conformément à la législation fédérale.

En l'absence d'un permis et d'une certification valide du service des incendies, la Direction devra empêcher la tenue d'effets.

Des frais peuvent être exigés pour le ménage, la remise en place de la salle ou pour tout dommages causés par une prestation.

Sources d'inflammation

Il est interdit de produire des flammes nues, des étincelles ou de la chaleur à l'aide d'un dispositif. Les chandelles et les lampes à paraffine doivent faire l'objet d'une demande d'approbation auprès du Locateur. Elles devront être montées sur des supports incombustibles et être placées dans un récipient dépassant, au minimum, de 3,8 cm (1,5 po) la hauteur de la flamme.

Ignifugation

Le Locataire doit ignifuger tous les éléments scénographiques utilisés dans les lieux loués afin de s'assurer que les matériaux passent le test de l'exposition à la flamme d'allumette de la norme NFPA-701, « Fire tests for Flame-Resistant Textiles and Films ». La Direction se réserve le droit d'effectuer ce test en tout temps afin de s'assurer de l'efficacité de l'ignifugation.

Accrochage (Rigging)

Le Locateur doit approuver les accrochages de tous types : Artistiques, acrobatiques ou équipements. Dans certains cas un plan approuvé par un Ingénieur sera exigé.

Accès à la scène et sécurité

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la scène n'est possible qu'en présence d'un ou plusieurs membres du personnel du Locateur.